



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cadre réservé au service :

N° demande : _____
Date de réception : _____

DEMANDEUR(S)

- Vous êtes une personne physique :

<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM et Prénom du propriétaire :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
Téléphone fixe : Mobile :	
Courriel :	

- Vous êtes une personne morale :

Dénomination :	
Représenté par :	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
Téléphone fixe : Mobile :	
Courriel :	
N° APE : SIRET :	

Agissant en qualité de (autres que le bénéficiaire du permis) :

Adresse pour envoi de la facture de la participation de l'assainissement collectif (si changement prévu) :

ADRESSE DU RACCORDEMENT

Adresse :

Code postal : Commune :

Référence du permis de construire :

Référence du permis d'aménager :

Section cadastrale : Numéro de parcelle :

Nom/n° de téléphone de la personne à contacter si différente du demandeur :

La demande de branchement concerne :

- un terrain constructible
- une habitation individuelle existante ou un local commercial existant
- une habitation individuelle en construction
- un bâtiment collectif en construction. L'immeuble comprendra ___ logements
- un local commercial en construction. Surface de plancher : _____
- autres (à préciser) :

Réalisation des travaux :

- raccordement au réseau séparatif d'eaux usées
- raccordement au réseau unitaire

Les travaux seront réalisés par :

- l'entreprise *(joindre le devis détaillé)*
- le propriétaire lui-même *(joindre la liste des matériaux prévus)*

Travaux prévus en date du :

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je m'engage à respecter le cahier des charges détaillé dans le règlement de service d'assainissement, dont je reconnais avoir reçu un exemplaire et en avoir pris connaissance. Je m'engage à suivre les prescriptions qui y figurent.

Je suis informé que je serais redevable d'une Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique (cf. *délibération n° DCC2018_07_084*) :

Pour information :

La participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif (PAC) : 1 600,00 €.

En cas de logements collectifs (construction de bâtiments avec plusieurs logements et/ou réhabilitation de bâtiments avec plusieurs logements ou modification du nombre de logements) :

*pour 1 ou 2 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 1 600,00 € (1 fois la participation) ;
de 3 logements à 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 4 800,00 € (3 fois la participation) ;
au-delà de 5 logements : participation au raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit 12 800,00 € (8 fois la participation).*

Je m'engage à prévenir la Communauté de Communes Jura Nord du démarrage des travaux et à effectuer une demande de rendez-vous (8 jours à l'avance) pour effectuer un constat par l'un des agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord des installations réalisées **avant le remblaiement des fouilles.**

Je m'engage à autoriser l'accès à ma propriété aux agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord afin de faciliter le contrôle de conformité du raccordement. En cas d'absence de regards, le contrôle ne pourra être effectué et le raccordement sera déclaré « non conforme ».

En cas de non-conformité du branchement ou de l'utilisation des installations, si le propriétaire ne se conforme pas aux prescriptions du règlement de service d'assainissement de la Communauté de Communes Jura Nord, il sera entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation et encours des pénalités inscrites dans le règlement de service d'assainissement conformément au chapitre VII du ledit règlement.

Je m'engage, en cas de non-conformité de mon installation, à réaliser les travaux nécessaires dans l'année à compter de la visite de contrôle du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord, et à contacter dès les travaux réalisés le service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord pour contrôler.

Je certifie l'exactitude des informations demandées dans ce document.

Fait à : Le :

Signature :

ATTENTION : en cas de dossier incomplet (pièces manquantes ou manques d'informations), vous avez un délai de deux semaines pour transmettre les éléments manquants au service « assainissement » de la CCJN. Passez ce délai, votre demande sera considérée comme « caduque ».

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Le présent formulaire est à retourner dûment complété et signé et accompagné des pièces suivantes :

1. Plan de situation,
2. Plan de masse du projet en indiquant l'emplacement du/des raccordement(s) souhaité(s),
3. Arrêté de permis de construire ou permis d'aménager,
4. Le devis détaillé de l'entreprise qui fait les travaux ou la liste des matériaux prévus si vous faites les travaux.

✂

AUTORISATION DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Je soussigné, _____, Président de la Communauté de Communes Jura Nord, déclare avoir reçu le dossier complet de demande de raccordement à l'assainissement collectif.

Le pétitionnaire est autorisé / non autorisé à se raccorder au réseau public d'assainissement collectif.

Le mise en service du branchement ne pourra intervenir qu'après réception des travaux par l'un des agents du service « assainissement » de la Communauté de Communes Jura Nord.

Remarques :
.....
.....

Fait à Dampierre, le

Le Président de la CCJN,

CONTROLE DE LA BONNE EXECUTION DU RACCORDEMENT PAR LE SERVICE « ASSAINISSEMENT » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Contrôle effectué le : en présence du demandeur ou de son représentant.

raccordement conforme raccordement non conforme

Réserve (s) :
.....

Fait à _____ le _____ Fait à Dampierre, le

Nom et signature
du demandeur ou son représentant

Le Président de la CCJN,

PARTICIPATION AU FINANCEMENT POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

Selon la délibération n° DCC2018_07_084 du 11 juillet 2018 , le propriétaire doit régler, par paiement à la Trésorerie de Dampierre, la Participation au Financement pour Assainissement Collectif (PFAC). Le montant est de 1 600,00 €

Compte tenu de la délibération, le montant de votre PFAC s'élève à€.

Fait à _____ le _____ Fait à Dampierre, le

Nom et signature
Du propriétaire

Le Président de la CCJN,